



## **PROCHAINE INSCRIPTION DE L'ALLÉE DES MARRONNIERS, ACCÈS PRINCIPAL DU PARC ET DU CHÂTEAU DE BÉTANGE, AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Pour diffusion immédiate**

**26 février 2025**

**Florange, Grand-Est (Moselle - 57) - L'allée des Marronniers, accès principal du parc et du château de Bétange, devrait prochainement être inscrite au titre des Monuments Historiques. Cette inscription s'ajoute à celle du parc de Bétange (depuis 1993) et du château de Bétange (depuis 2007), et vient renforcer l'importance de ce site exceptionnel dans le patrimoine historique et environnemental de la région.**

L'allée des Marronniers, située à l'entrée de Florange et en face de la commune de Terville, mesure 700 mètres de long. Dessinée en 1853 en même temps que le parc, elle en constitue le prolongement naturel et est bordée de 170 marronniers centenaires, faisant d'elle un véritable joyau arboricole unique à l'ouest de Thionville. L'allée est visible dans son intégralité depuis la route départementale 653, offrant ainsi aux passants une vue imprenable sur ce paysage historique et naturel. L'allée des Marronniers est la seule des deux allées historiques du domaine à avoir survécu en l'état, préservant ainsi un témoignage précieux du passé du château et du parc. Le parc de 65 hectares, le château et l'allée forment un ensemble indissociable, à préserver impérativement pour conserver la richesse historique et environnementale du site de Bétange.

En 2020, l'allée a remporté le Concours Allées d'arbres de Sites & Monuments, un prix national qui récompense des actions exemplaires de préservation et de gestion d'allées d'arbres. Elle a également reçu par la suite plusieurs labels environnementaux, notamment le label "Refuge pour les oiseaux" de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le label "Refuge chauves-souris" de la CPEPESC Lorraine (Commission de Protection des Chiroptères). De plus, elle a été labellisée "Ensemble arboré remarquable de France" par l'association ARBRES.

L'allée a aussi fait l'objet d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE), signée en 2021 avec la LPO Moselle pour une durée de 99 ans, témoignant de la volonté des propriétaires de transmettre ce patrimoine aux générations futures et de préserver sa biodiversité. Cette ORE est la première signée dans la région Grand-Est.



Des études terrain ont notamment recensé dans l'allée des Marronniers et le parc de Bétange pas moins de 70 espèces d'oiseaux et 13 espèces de chauves-souris, soit la moitié des espèces de chauves-souris recensées en Lorraine. Ces différentes espèces trouvent dans l'allée des Marronniers un environnement privilégié pour évoluer, notamment les chauves-souris qui apprécient les alignements d'arbres, qu'elles utilisent pour se repérer grâce à leurs sonars. Ces études attestent de l'importance de l'allée et du parc en tant qu'habitat pour la faune locale et de la richesse écologique du site.

Le site de Bétange, situé au cœur de la vallée sidérurgique, témoigne également de la grande époque de la sidérurgie lorraine. Résistant aux épreuves de trois guerres, cet ensemble monument historique, propriété dans la même famille depuis près de 200 ans, continue de symboliser la résilience de la région. En 2024, le site a été choisi parmi les cinq premiers sites pilotes de l'Observatoire Monuments Historiques et Développement Durable, un programme lancé par le CNRS, la Demeure Historique, l'Université Paris-Saclay et l'École nationale d'architecture de Versailles. Cet observatoire a pour objectif de démontrer, par des indicateurs scientifiques, la contribution des monuments historiques à la préservation du vivant.

Cette inscription au titre des Monuments Historiques qui devrait intervenir prochainement, combinée aux multiples distinctions et initiatives de conservation obtenues, marque une étape supplémentaire dans la valorisation du site de Bétange. Elle souligne l'importance de ce patrimoine vivant, à la fois historique et naturel, et ouvre la voie à de futures actions de restauration et de mise en valeur, afin d'assurer la conservation de ce site exceptionnel pour les générations futures.

*"Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux services de l'Etat et à la DRAC tout particulièrement pour cette prochaine inscription de l'allée des Marronniers au titre des Monuments Historiques. Cette reconnaissance est un hommage à la richesse et à l'histoire de notre patrimoine, et un soutien précieux pour la préservation de ce site exceptionnel. Nous remercions chaleureusement toutes les parties prenantes pour leur engagement et leur soutien, qui nous encouragent à poursuivre nos efforts pour transmettre ce patrimoine unique aux générations futures."*

Odette de Mitry et Fanny Aymer, propriétaires du site de Bétange.



## **À propos du site de Bétange**

Situé à Florange, le site de Bétange, comprenant le château, le parc de 65 hectares et l'allée des Marronniers, est un lieu emblématique de la vallée sidérurgique lorraine. Inscrit au titre des Monuments Historiques, il témoigne de l'histoire régionale tout en conservant un riche patrimoine naturel et architectural.

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange a été constituée en 2020 pour réunir au sein d'une structure juridique ceux qui veulent maintenir, sauvegarder le patrimoine historique, architectural et écologique (faune, flore, sous-sol), la protection du site de Bétange (parc, château, allée principale d'accès dite « allée des marronniers ») et de ses abords et de tout ce qui s'y rattache, sa promotion touristique, culturelle, artistique et plus généralement toutes actions qui s'y rattachent. Elle organise chaque année des événements en lien avec l'environnement et le patrimoine historique, visant à valoriser ce lieu unique tout en préservant son caractère exceptionnel et son rôle de réservoir de biodiversité.

Pour plus d'informations sur l'inscription de l'allée des Marronniers, ses labels et projets à venir, vous pouvez contacter :

**Fanny Aymer**

**[sauvegarde.betange@gmail.com](mailto:sauvegarde.betange@gmail.com)**

**06 08 46 91 50**

